

La théorie du genre doit-elle inspirer les livres scolaires ?

Ses partisans poussent les éditeurs à lui faire une place plus grande dans les manuels.

CAROLINE BEYER @BeyerCaroline

ÉDUCATION À l'école, lieu et objet de débats, le sujet du « genre », largement porté sur la scène publique avec le mariage pour tous, continue à faire polémique. Si, pour certains, l'utilisation de ce mot traduit une évolution de notre société, il s'apparente, pour d'autres, à une véritable tentative de déconstruction. Tentative incarnée par l'Américaine Judith Butler, philosophe féministe, porteuse d'une théorie du genre visant à gommer les différences sexuelles.

Syndicat d'éducation marqué à droite, l'UNI dénonce vigoureusement « une vue de l'esprit visant à perturber l'ordre établi ». Il vient de lancer un Observatoire de la théorie du genre. Son président, Olivier Vial, appelle à une vigilance accrue sur les programmes et les manuels scolaires. Et invite à signer une pétition (142 000 signatures recueillies à ce jour) pour obtenir le retrait d'un amendement au projet de loi sur l'école (qui passera en mai au Sénat), précisant qu'entre autres missions, l'école « assure les conditions d'une éducation à l'égalité de genre ». Un amendement porté par la députée PS Julie Sommaruga au nom de « la déconstruction de stéréotypes sexuels »...

« Mieux intégrer les questions LGBT »

Cette question brûlante a été au centre d'un séminaire sur les manuels scolaires organisé le 19 avril à l'Assemblée nationale par République et Diversité, think-tank très marqué puisque présidé par Louis-Georges Tin, fondateur de la Jour-

née mondiale de lutte contre l'homophobie et président du Conseil représentatif des associations noires de France (Cran). Et qui se bat pour « mieux intégrer les questions LGBT (lesbiennes-gays-bi-trans), la représentation des femmes et la

diversité des origines » dans les manuels scolaires. Ce colloque, organisé avec le Syndicat national des éditeurs (SNE), en présence de la ministre de la Réussite éducative, George Pau-Langevin, a conclu que les manuels avaient des progrès à faire en la matière.

Les intervenants - qui se désolent par exemple que le corps des femmes soit représenté avec plus de pudeur que celui de l'homme dans les livres de sciences et vie de la terre (SVT) - appellent les éditeurs à l'introspection sur le front de l'égalité entre les sexes. Le think-tank remarque

aussi que les manuels scolaires sont exempts d'homosexualité. Pourquoi ne pas rappeler que le poème *Lesbos*, hymne de Baudelaire à la poétesse grecque Sappho, figure au rang des textes interdits, lors du procès des *Fleurs du Mal* en 1857 ? Et de reprendre, comme l'avait fait en octobre la ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem, l'habituel exemple du couple Rimbaud-Verlaine comme occasion d'aborder le sujet.

« La problématique de l'orientation sexuelle est à peine évoquée », pointe enfin Louis-Georges Tin. Car c'est bien le sujet

qui idéologiquement fâche le plus. Alors que les programmes de SVT de classe de première, revus en 2010 par Luc Chatel, appelaient à établir une différence entre l'« identité sexuelle » (déterminée par la biologie et les stéréotypes) et l'« orienta-



tion sexuelle », une violente polémique avait éclaté autour de manuels s'aventurant sur la notion de « genre ». Dérapage, maladresse ou audace des éditeurs ? « La théorie du genre se diffuse dans notre environnement », avait expliqué en 2011 l'enseignement catholique, dans un courrier à ses directeurs diocésains, invitant au « discernement » quant au choix des manuels. « Les manuels scolaires, ce n'est pas la Bible », nuance Claude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique, rappelant la liberté pédagogique du professeur, non tenu à l'utilisation de ces supports. Constat largement partagé par ses collègues du public. « Cette partie du programme représente 10 minutes par an », ajoute Serge Lacassie, président de l'Association des professeurs de biologie et géologie.

« Pas sous l'influence de lobbys »

Rue de Grenelle, on rappelle que les manuels scolaires ne sont pas rédigés par l'Éducation nationale. Et l'on explique que la question de la lutte contre les discriminations, largement affichée par le ministère, sera traitée par le futur Conseil national des programmes. Celui-ci planchera à partir de cet été sur les nouveaux contenus voulus par Vincent Peillon, qui arriveront dans les classes en 2015. C'est sur cette base que les éditeurs élaboreront les manuels, « de manière libre et responsable », précise Sylvie Marcé, présidente du groupe éducation au sein du Syndicat des éditeurs. « Nous ne sommes pas sous l'influence de lobbys », précise-t-elle encore, avant de rappeler que le choix de ces manuels relève du corps enseignant. Un corps qui a plutôt boudé les ouvrages jugés tendancieux sur le sujet du genre. ■

Dès cet été, le Conseil national des programmes va traiter la question de la lutte contre les discriminations, pour les manuels qui arriveront dans les classes en 2015. DURAND FLORENCE/SIPA